

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Station GNV SEVEN de Château Thierry sur la commune principale de l'AIOT Rue de la Hayette 02400 BEZU ST GERMAIN.

La référence de votre dossier est A-4-77FZ2292G et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/04/2024 à 14h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **82834511600036**

Raison sociale **Seven Occitanie**

Forme juridique **SAS, société par action simplifiées**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

Air Promenade, Flex-O 7ème étage

470 Promenade des Anglais

06200 NICE

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Directeur des Projets**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Station GNV SEVEN de Chateau Thierry**

Description des activités :

L'activité projetée sur le site est celle de station-service autonome de distribution de GNC (Gaz Naturel Comprimé) pour les véhicules VL, VUL, PL autour de la commune. Elle est composée de :
- 1 ilot de distribution équipés d'un appareil distributeur double face de GNC - 2 compresseurs de gaz GNC et de stockage de gaz GNC. Les éléments techniques (stockage et container de

compression de GNC) seront installés sur une dalle spécialement conçue selon les normes en vigueur. Les canalisations de gaz seront implantées dans un caniveau technique, et pourront être inspectées visuellement sur l'ensemble de leur parcours. Des dispositifs de sécurité incendie sont prévus sur l'installation. La station dispose d'un dispositif de détection et des moyens de lutte contre les incendies.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Rue de la Hayette

02400 BEZU ST GERMAIN

X : 728558

Y : 6887224

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **02400 EPAUX BEZU**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1413	1413-1-b	Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression	débit total de gaz en sortie 800 m3/h	DC	
4310	4310-2	Gaz inflammables catégorie 1 et 2.	Quantité susceptible d'être présente 1.4 t	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Des dispositifs de sécurité incendie sont prévus sur l'installation. La station dispose d'un dispositif de détection d'incendies, d'un extincteur situé sur l'ilot de distribution et d'extincteurs sur la zone technique conformément à la réglementation en vigueur.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)